

EDITORIAL



Par
Loïc Le Meur
Secrétaire fédéral
chargé du Projet départemental

Citoyens, services publics et territoires : un nouveau dialogue

L'action publique et les services publics constituent l'une des ripostes face à l'ensemble des problèmes posés à notre société : mondialisation des échanges, libéralisme économique débridé, peurs de l'avenir pour soi-même et ses proches... Les Français montrent qu'ils ne souhaitent pas moins de services publics, tout au contraire et les exemples sont multiples, mais mieux de services publics en réponse à leurs nécessités collectives.

Parallèlement, les territoires de vie de nos concitoyens se sont modifiés pour de multiples raisons. Ils s'identifient aujourd'hui, après la famille, à un premier territoire affectif : celui de son quartier, du village, hameau, placette, lotissement, immeuble...

Elus et services communaux reconnaissent ce premier territoire de solidarité affective et au travers des rencontres, des animations, des conseils de quartier renforcent ce sentiment d'appartenance et de première entraide.

Un deuxième territoire de vie quotidienne plus large se dessine chaque jour par l'usage de la voiture ou des transports collectifs. En se rendant à leur travail, en exprimant des besoins économiques, culturels et sociaux, en allant dans les commerces, en pratiquant leurs loisirs, en exigeant avec lucidité le plus haut niveau possible d'enseignement pour leurs enfants, les habitants vivent et décrivent un territoire qui dépasse par ailleurs nos communes et constitue pour eux un premier rempart à la mondialisation.

Depuis quelques temps déjà, l'INSEE nous enseigne que plus de 60% des Français n'habitent plus la commune sur laquelle ils travaillent. L'exigence d'un meilleur service public plus cohérent à l'échelle de sa vie quotidienne, adapté au territoire vécu, est ainsi posée. Ceci n'entraîne pas la disparition de la commune dont on connaît l'attachement de chacun (mais est-ce au territoire ou aux élus de terrain qu'ils côtoient facilement ?) ; elle doit mettre en œuvre les services de proximité. Cependant, la cohérence des politiques publiques, l'efficacité des services publics, la légitimité démocratique des institutions nécessaires pour faire face au démantèlement de certains services publics, doivent s'établir à l'échelle des territoires vécus par nos concitoyens. Les communautés de communes ou d'agglomération ont-elles atteints cette pertinence géographique et humaine ? Si la réponse est positive, il faut en reconnaître la justesse par l'élection immédiate au suffrage universel direct des conseillers communautaires. A l'inverse, il faut se hâter de construire ces territoires pour être en cohérence avec la vie de nos concitoyens.

Des services publics dynamiques, garants du vivre ensemble et de la solidarité, adaptés aux territoires vécus, apporteront plus encore qu'aujourd'hui les repères pour faire face aux changements imposés.

Région Bretagne Volontarisme et réalités

Les 13 et 14 octobre se tenait la session plénière de rentrée du Conseil régional : l'occasion pour le Rappel de faire le point sur quelques dossiers importants parmi lesquels le plan énergie, le schéma régional des transports et l'adhésion à un réseau mondial pour le développement durable. Lors des débats, Jean-Yves Le Drian a également insisté sur le respect du calendrier 2009-2012 pour le TGV et sur les enjeux agricoles à quelques semaines du sommet de l'OMC à Hong-Kong. Dans l'actualité de la Région, rappelons également la tenue de la 2^{ème} édition des Assises régionales des territoires, le 5 novembre prochain à Saint-Brieuc.

Un plan énergie pour la Bretagne

Le Conseil régional a décidé de lancer l'élaboration d'un plan énergie pour la Bretagne. Objectif : garantir la sécurité d'alimentation énergétique de la Bretagne (elle ne produit que 5 % de ses besoins) en misant sur les économies d'énergies et la diversification de la production dans les énergies renouvelables.

Un plan réalisé en trois temps : - diagnostic et propositions en concertation avec les tous les acteurs concernés (Etat, Ademe, collectivités, opérateurs, associations) d'ici juin 2006

- élaboration d'un plan régional de l'énergie sur six ans (2007-2012) d'ici novembre 2006

- mise en œuvre entre 2007 et 2012 (assortie d'une évaluation).

Ce plan sera décliné dans un programme d'actions concrètes pour développer la politique régionale pour les économies d'énergie et s'appuyer sur ses atouts de la Bretagne pour développer les énergies renouvelables : éolien, mais aussi valorisation de la biomasse et nouvelles énergies (marine, solaire, biocarburants). Une démarche en faveur d'un développement durable prenant en compte les grands enjeux mondiaux liant énergie et environnement, notamment la lutte nécessaire contre le changement climatique.

Schéma régional multimodal des déplacements et transports

Le Conseil régional a décidé de lancer l'élaboration d'un schéma régional multimodal des transports de voyageurs et marchandises, en concertation avec les acteurs publics et privés concernés (collectivités, opérateurs, associations). Il sera prêt pour mi-2007.

Ce schéma définira une stratégie d'organisation multimodale de l'ensemble des modes de transports régionaux (routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires) et un programme d'actions prioritaires pour la Bretagne. Il prendra en compte des enjeux essentiels pour développer une politique régionale ambitieuse au service des usagers : multimodalité, mais aussi



Le nouveau logo de la Région adopté depuis septembre 2005.

desserte équilibrée du réseau des villes (petites, moyennes et grandes), accès de tous au réseau de transports publics, essor des modes de déplacements moins polluants, inscription dans les réseaux de transports national et européen...

Statuts de l'Agence régionale de développement économique

Le Conseil régional a adopté les statuts de l'Agence régionale de développement économique (ARDE) dont il avait décidé la création à sa session de juin 2005. Elle assumera une triple fonction : force de proposition, coordination des acteurs du développement économique, promotion économique de la Bretagne. Elle l'exercera dans quatre domaines : l'initiative entrepreneuriale (création et transmission d'entreprises), l'innovation technologique, l'international, l'innovation

sociale (économie sociale, qualité et conditions de travail...)

Adhésion à un réseau mondial pour le développement durable

Le Conseil régional de Bretagne va adhérer au Réseau mondial des gouvernements régionaux pour le développement durable.

Ce réseau d'échange d'information et d'expériences regroupe les gouvernements régionaux et associations (de cinq continents) les plus impliqués dans des politiques de développement durable. La Région s'appuiera sur ce réseau pour favoriser la mise en œuvre d'une politique régionale dans ce domaine, notamment à travers son agenda 21 (en cours d'élaboration).

Coopération interrégionale contre les pollutions marines

Le Conseil régional a adopté une modification des statuts de l'association interrégionale Ouest littoral solidaire. Elle permettra de renforcer son action pour la prévention et la gestion des pollutions marines. L'objectif de cette modification de statuts : la création d'un collège consultatif destiné à devenir un centre de ressources sur les pollutions marines de la façade atlantique, capable de mobiliser des compétences techniques et juridiques en cas de marée noire. Cette décision (à la veille du procès de l'Erika), s'inscrit dans la volonté de la Région de mener une politique de prévention des accidents, de gestion des pollutions et de coordination des actions en justice pour la défense des intérêts bretons.

Calendrier du Congrès

Mercredi 9 novembre

Vote sur les motions dans toutes les sections du département de 18h à 22h

Samedi 12 novembre

Congrès départemental au Fauët

Vendredi 18

au dimanche 20 novembre

Congrès national au Mans

Jeudi 24 novembre

Election du Premier secrétaire national, du Premier secrétaire fédéral et des secrétaires de section

Installation des instances nationales et fédérales

Pour vous informer sur le congrès du PS et les motions

Les différents **motions**, ainsi que le **calendrier** du congrès, sont disponibles à l'adresse suivante : www.parti-socialiste.fr/congres2005/

Sont également consultables sur le Net les sites des motions :

Site de la motion Hollande :
www.reussiragauche.net

Site de la motion Fabius :
www.agirpourlegalite.org

Site d'Utopia :
www.utopia-terre.org/

Site de la motion de Jean-Marie Bockel :
www.jmbockel.com

Site du Nouveau Parti Socialiste :
<http://nouveau-ps.net/>

Réunions de section sur les motions

Quéven – Vendredi 28 octobre – 18h30 - Maison communale

Lanester – Vendredi 4 novembre – 20h30 - Local Roger Bonizec

Programme du Congrès départemental

9h00 - Accueil des délégué(e)s et des adhérent(e)s

9h45 - Ouverture

10h00 - Débat de politique générale

11h15 - Bilan d'activité et financier de la Fédération (2003/2005)

12h00 - Présentation des résultats des votes dans les sections

12h15 - Déjeuner en commun

14h30 - Assemblées générales des motions

15h30 - Séance plénière (votes)

16h15 - Dépôt et présentation de la - ou des - candidature(s) au poste de Premier(e) secrétaire fédéral(e)

16h45 - Clôture du Congrès

Durant la phase du Congrès, le Rappel propose une tribune aux porteurs de motions. Quatre représentants se sont déclarés au sein de la Fédération : il s'agit des motions de François Hollande, du Nouveau Parti Socialiste (NPS), de Laurent Fabius et d'Utopia. Quatre tribunes vous sont proposées dans ce numéro, dont celle de Jean-Marie Bockel, Maire de Mulhouse.

Motion Hollande : le sens du vote

Notre Congrès doit nous permettre d'atteindre un **objectif partagé : gagner en 2007 et exercer durablement les responsabilités**. La crédibilité et l'efficacité du politique dépendent en effet d'une action gouvernementale qui dépasse les 5 ans.

A l'approche du **vote du 9 novembre sur les motions, je t'invite donc - avec les signataires morbihannais** (dont les **secrétaires de section** mentionnés ci-dessous) - **à voter la motion de François Hollande**.

Notre vote trouve son sens à partir de trois éléments :

- **Les fondamentaux réalistes du Projet** : sur l'emploi, la formation professionnelle, l'éducation, le logement, la protection sociale, la fiscalité (pouvoir d'achat), nous prenons des engagements que nous pourrons

réellement mettre en œuvre.

- **La stratégie de rassemblement** : en France, nous rassemblerons autour du PS les partis de Gauche qui aspirent à gouverner. Pour l'Europe, nous souhaitons une relance du processus politique et refusons les postures franco-françaises.

- **Une majorité crédible** : le vote du 9 novembre doit acter la ligne réformatrice du Parti Socialiste et conforter la majorité actuelle, avec François Hollande comme candidat au poste de Premier secrétaire national.

Enfin, **nous souhaitons qu'à l'avenir le vote des adhérent(e)s soit totalement respecté**. Nous formulons des propositions en ce sens ; c'est aussi une condition de notre crédibilité collective.

Gwendal Rouillard
Premier secrétaire fédéral

Pour un Nouveau Parti Socialiste

Le gouvernement accélère sa politique libérale de démantèlement de notre modèle social (droit du travail, protection sociale, services publics). Plus que jamais les Français souffrent du chômage, de l'érosion du pouvoir d'achat, de la précarité de l'emploi, de la crise tragique du logement, des nouvelles formes de pauvreté... Et que fait la direction de notre parti ? Elle collectionne les présidentsiables. On ne peut croire qu'avec autant de candidats issus de ses rangs la direction de notre parti sera capable de proposer un projet cohérent aux Français.

Le NPS a choisi de suivre scrupuleusement, par respect pour les militants, les étapes du congrès. Nous en sommes au débat d'idées, le choix des hommes et des femmes qui porteront ces idées viendra plus tard.

Voter utile

Le désastre de 2002 pourrait faire penser qu'il faut soutenir des motions majeures qui ont par ailleurs des contenus très proches.

Le score réalisé par Utopia, s'il montre une notable progression - et a fortiori s'il passe la barre des fatidiques 5 % - aura un très important impact tant sur la base du parti, qui s'intéressera plus aux idées que nous défendons, que sur les cadres du parti qui seront obligés de les prendre en compte.

Il ne pourront y voir qu'un désir profond des militants de mettre le pouvoir politique au service des citoyens et d'agir pour une bonne gouvernance, respectueuse de tous les individus, et œuvrant pour un nouveau

Nous constatons que nos divergences avec l'actuelle majorité ne portent pas uniquement sur la forme mais aussi sur le fond. Nous voulons donner **une nouvelle orientation politique** au parti en organisant le pouvoir des consommateurs au niveau européen, en élaborant le traité social tant réclamé, en proposant de créer un conseil des salaires qui permettrait d'évaluer les gains de productivité, la part des profits...

Nous savons que les militants attendent une majorité qui soit capable de faire vivre ensemble des gens qui ont naturellement vocation à travailler ensemble. Nous ne ferons pas ce que nous reprochons à la direction nationale, si nous sommes majoritaires nous partagerons le pouvoir. Nous serons ainsi, pour les prochaines échéances électorales,

rapport entre un capitalisme inhumain, sûr de son invulnérabilité, et ceux qui créent des richesses.

Voter utile, c'est voter pour une véritable politique de gauche et prôner une Europe humaine fédérale, dotée d'une armée unique et des moyens nécessaires à son positionnement dans le monde.

Voter utile, c'est voter pour le droit pour tous d'être correctement logé et soigné, tout en menant une vie digne, sans pour autant que la société lui réclame une contrepartie.

Voter utile, c'est voter pour une éducation qui fasse des citoyens aptes à prendre des décisions et non des robots prêts à l'emploi.

Voter utile, c'est voter pour une société d'où tous les sexismes

Les secrétaires de section qui soutiennent la motion Hollande : Christophe Baron (Questembert), Eric Froger (Hennebont), René Hervé (Quiberon), Alain L'Hénoret (Lanester), Jean-Luc Le Beller (Pontivy), Nathalie Le Magueresse (Port-Louis), Robert Le Métayer (Pluvigner), Yvan Le Mével (Josselin), Nicolas Le Quintrec (Vannes), René Lorent (Arradon), Geneviève Noblet (La Roche Bernard / Muzillac), Daniel Ollivier (Guémené/Scorff), Yves Péran (Inzinzac-Lochrist), Gérard Péresse (Languidic), Pierre Pouliquen (Le Fauët), Myriam Robic (Ploemeur), Sohrab Rostam (Ploërmel), Richard Soubeiroux (Larmor-Plage), Jean-Paul Thiéry (Caudan), Laurent Tonnerre (Lorient), Guy Toureaux (Sarzeau).

en capacité de former une majorité alternative sans aller chercher de soutien au centre ou à l'extrême gauche. Notre **projet sera socialiste** et nos **alliances** seront celles de la **gauche** traditionnelle.

Face au flou de la direction actuelle, nous proposons une rénovation du projet socialiste ; une rénovation des pratiques et du fonctionnement du parti et un rassemblement de tous ceux qui veulent s'engager avec nous autour de nos idées.

En votant pour le **Nouveau Parti Socialiste** vous contribuerez à l'arrivée d'une nouvelle majorité, solidement ancrée à gauche et vous permettrez aux Français de continuer à espérer revoir un jour une majorité de gauche gouverner la France.

Les militants du NPS 56

seraient bannis, au même titre que toutes les discriminations.

Voter utile, c'est n'accepter aucune compromission quand il s'agit de la protection écologique de la planète. Voter utile, c'est considérer que le pouvoir dévolu par les électeurs est fait pour être exercé réellement, sans chercher perpétuellement à ménager la chèvre et le chou.

Voter utile, c'est décider réellement de partager le travail sans atteindre au pouvoir d'achat.

Voter Utopia, c'est voter pour ce que vous pensez bon et pour ce que vous sentez bon, c'est faire confiance à votre logique, à votre intuition et à vos sentiments.

Jean-Luc Martin (06 85 57 28 10)

Pour un socialisme libéral - Vérité et action

Motion présentée par Jean-Marie Bockel

Notre motion souhaite contribuer à la rénovation de notre pensée et de notre pratique politique. Elle veut incarner un socialisme de propositions, utile au projet de société que nous porterons en 2007.

Pourquoi le socialisme libéral ?

Parce que le rejet du traité constitutionnel s'est ajouté à la crise que traverse notre pays – économique, sociale, politique – pour témoigner de l'insatisfaction grandissante et de la colère du peuple. Nous avons désormais une obligation de résultat. Sans que nous devions ici confondre les symptômes et les remèdes : rien ne fonde les appels à une politique anticapitaliste et anti-libérale. Rien ne justifie la nécessité d'un prétendu coup de barre à gauche. Où voit-on, au-delà de nos frontières, que le choix d'un Etat centralisateur, dirigiste et égalitariste, garantisse le succès économique, le renouveau du modèle social et la vitalité démocratique ? En Europe certains pays allient réussite économique, rénovation de leur modèle social et vitalité démocratique. Nous ne voulons pas

transposer à la France des modèles qui lui seraient étrangers. Mais nous y puisons le projet d'inventer notre propre compromis entre l'exigence de protection, donnant naissance à de nouveaux droits et le jeu des libertés, nécessaire à la création de richesses.

Parce que seul un discours de vérité est aujourd'hui à la mesure des enjeux, parce que lui seul nous donne les leviers pour agir concrètement. Parce que dire ce que l'on va faire et faire – vraiment – ce que l'on dit suffirait presque à la rénovation du socialisme français.

Nous sommes socialistes libéraux

Socialistes, parce que nous devons opposer au rapport de force et à l'injustice la nécessité d'une émancipation partagée, avec pour fins la justice, la protection sociale, la réduction des inégalités et la promotion des solidarités, grâce à une action collective et volontariste.

Libéraux, parce que nous défendons la liberté, la responsabilité individuelle, l'autonomie de la société

civile. Reconnaissons, en conséquence, le rôle du marché, créateur de biens et d'échanges. Assumons la concurrence, source d'innovation, de mobilité sociale lorsqu'elle s'oppose aux avantages hérités et aux monopoles constitués.

Mais soyons tout autant attentifs à leur régulation afin d'en corriger les injustices, et de nous opposer à la seule logique de production et de rentabilité maximale.

Etre socialiste libéral, ce n'est pas dire qu'un autre monde est possible, c'est faire jouer tous les possibles de notre monde, ici et maintenant. Voilà qui demande d'abord de regarder le monde en face : la vérité est la condition de l'action véritable.

Avec les socialistes et les sociaux-démocrates d'Europe, faisons souffler le vent nouveau d'un réformisme résolu !

Contacts : 01 42 34 27 96
jm.bockel@senat.fr

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

La rentrée universitaire

Une nouvelle fois, la rentrée universitaire s'est déroulée sous le signe de la pénurie budgétaire, et dans un climat de morosité. Le cas de l'université de Rouen n'est malheureusement pas isolé, et ne fait que refléter le manque de moyens effarant dans ce domaine.

Etat des lieux

Pitoyable en ce qui concerne les moyens, cette rentrée est aussi touchée par la destruction du sens même de la politique que mène le gouvernement. L'application sans réelle concertation de la loi Fillon malgré qu'elle ait été rejetée par l'ensemble de la profession ne fait que traduire la surdité de nos dirigeants. Un pouvoir d'achat raisonnablement élevé qui traduirait de bonnes conditions matérielles n'est en aucun cas la priorité du gouvernement. Pourtant, c'est ici que se trouve la base de l'égalité des chances. C'est pour cela que la démocratisation de l'éducation doit constituer une priorité pour les responsables à venir. Toutes ces restrictions budgétaires que pratique le gouvernement ne sont pas du tout cohérentes avec la situation actuelle (mise en place de LMD, rapport de l'OCDE).

Ces économies sont faites au détriment des étudiants et cela nourrit le cercle vicieux d'une mauvaise éducation. Si les étudiants apprennent

dans de mauvaises conditions aujourd'hui, comment pourront-ils plus tard transmettre leur savoir dignement ?

La responsabilité de la droite

A l'heure où le capital est le maître mot, certaines personnes devraient s'intéresser de plus près à l'importance du capital humain. La droite ne fait qu'alimenter ce cercle vicieux : la suppression, dès juin 2002, des emplois jeunes a été suivie par celle des 70 000 aides éducateurs. Et le gouvernement voudrait nous montrer sa bonne foi en médiatisant la création de seulement 18 000 emplois précaires ? C'est illusoire. Pour nous, ces emplois ne font que l'apologie du fameux Contrat Nouvelle Embauche.

La surenchère faite par Gilles de Robien à propos de l'égalité des moyens entre l'enseignement public et privé fait peur et remet gravement en question les valeurs essentielles de la République.

Une alternative est possible

Mais une alternative est possible, une alternative allant dans le sens de la démocratisation de l'éducation. Cela doit impérativement passer par des créations de poste, notamment dans le 1^{er} cycle où l'on compte 40% d'échec, ainsi que par un meilleur conseil en ce qui concerne l'orientation. Un effort sur la condition étudiante est plus que nécessaire quand on sait qu'un étudiant sur trois doit travailler pour financer ses études. Le montant de l'enveloppe pour la réhabilitation d'urgence, qui est à présent de 110 millions d'euros, doit être revu et corrigé ; à elle seule, la réhabilitation de Jussieu a coûté 700 millions d'euros.

A présent, l'objectif est d'inverser la tendance qui consiste aujourd'hui à reproduire les inégalités sociales et par ce biais, rattraper le retard des universités françaises.

Mathieu Thépaut
militant du groupe de Vannes

Congrès des maires du Morbihan : l'inquiétude des élus

Réguiny, 15 octobre 2005. Une bonne partie des maires du Morbihan s'est retrouvée pour le congrès de l'Association départementale. Le président de l'AMF, Jacques Pélissard, maire de Lons-le-Saunier et député UMP, a eu bien du mal à concilier son appartenance à la majorité chiraquienne et la défense des intérêts des élus locaux... Puis J.-F. Kergueris, président du Conseil Général, a affirmé que les interventions du Conseil Général se feraient dans le cadre des pays et des intercommunalités, mais qu'il continuerait à venir en appui aux projets communaux.

Jean-Yves Le Drian, qu'on avait oublié de mettre sur la première version du programme, s'est adressé aux maires pour leur présenter les choix stratégiques de la Région et les implications de ces choix pour les communes et les communautés de communes. La Région entend privilégier la contractualisation avec les pays et les communautés qui les constituent. Cette démarche sera débattue lors des assises territoriales du 5 novembre à Saint-Brieuc.

Joel Labbé, maire de St Nolff, a interpellé le Préfet sur le plan départemental pour l'éolien, craignant que la nécessaire protection des paysages n'aboutisse à empêcher toute implantation dans les secteurs les plus ventés. Il a aussi contesté les restrictions imposées par la DDAS pour l'usage des eaux pluviales dans les habitations.

Paul Paboef, président de Démocratie et Projets 56, l'association des élus socialistes et républicains, s'est fait le porte-parole de l'inquiétude des élus sur les finances locales. Il a pris pour exemple la situation des associations d'éducation populaire comme la Ligue de l'enseignement : les baisses de dotations envisagées par l'Etat compromettent la pérennité de la structure. Les services rendus étant nécessaires (action éducative et culturelle...), faudra-t-il que les collectivités prennent le relais de l'Etat ?

C'est ce qui est prévu pour les monuments historiques, que l'Etat veut transférer aux régions ; en attendant, les travaux sont bloqués. Avec le risque que ces travaux retardés soient encore plus coûteux et en mettant en péril des entreprises très spécialisées. Quant à l'accueil des personnes âgées dépendantes, 450 lits médicalisés sont prévus dans le Morbihan et les travaux sont commencés... mais la DDASS ne veut financer qu'une trentaine de places...

Au lieu de répondre à ces inquiétudes, le Préfet a préféré évoquer la Dotation Globale de Fonctionnement et la Dotation de Solidarité Rurale qui vont augmenter un peu plus que l'inflation... Des dotations qui seront loin de couvrir les besoins des collectivités qui veulent répondre aux attentes légitimes des citoyens.

Le Congrès des maires du Morbihan préfigure les tensions qui devraient parcourir le Congrès national les 22, 23, et 24 novembre prochains.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 27 octobre - Lorient (Université)
Conférence sur la laïcité

Vendredi 28 octobre - Quéven
Réunion avec la section (motions)

Jeudi 3 novembre - Vannes
Commission des Finances et Conseil fédéral

Vendredi 4 novembre - Lanester
Réunion avec la section (motions)

Samedi 5 novembre - St Brieuc
Assises territoriales de la Région Bretagne

Actualité

Merci Mr Breton

Nous connaissons l'empathie du gouvernement et de la droite pour la défense du grand capital et des actionnaires réunis, mais là nous atteignons des sommets. Les profondes modifications du paysage fiscal annoncées par le Ministre de l'Economie, Mr Breton avec l'appui sans faille du gouvernement et des parlementaires de l'UMP, sont une véritable caricature de justice sociale et de bonne gestion de l'Etat. Nous savions que l'ISF était la bête noire des nantis de tous poils ; aussi le gouvernement est en train de vider consciencieusement son contenu sans avoir le courage politique de l'abroger.

A qui fera-t-on croire que le bouclier fiscal de 60% limitant les impôts réglés par le contribuable participe d'une meilleure redistribution ? Il permettra surtout de réduire la facture des 14 000 redevable de l'ISF ?

A qui fera-t-on croire que l'exonération de 75% du patrimoine des actionnaires et surtout les plus gros, au nom du patriotisme économique, profite à l'ensemble des petits porteurs dans notre pays ? Dans la France de 2005 il vaut mieux être rentier que salarié.

A qui fera-t-on croire que le bradage des principaux fleurons de l'Etat, au nom du réalisme économique, permettra de baisser la note de gaz ou d'électricité ou de péage sur les autoroutes ? La privatisation de la distribution de l'eau dans notre pays est un parfait exemple des coûts supplémentaires qui sont imposés aux consommateurs. A qui fera-t-on croire que la mise en coupes réglées de l'assurance maladie n'est pas une manière déguisée de privatisation de la protection sociale dans notre pays ?

A qui fera-t-on croire que la mise en place des petits boulots ou des salaires de misère façon contrat de nouvelle embauche vont permettre aux chômeurs de s'en sortir ?

Le nouveau ministre de l'Economie, tel un tartuffe, essaie de nous vendre une réforme qui profite aux classes moyennes alors qu'elle favorise honteusement les 20% des ménages les plus riches. Cette partie de la France peut vous dire merci Mr Breton, quant à nous, fidèle à la pensée de Marcel Pagnol à propos de la Marine, nous vous disons m... !

Le Cormoran

CONGRÈS DU MANS

Le Congrès Mode d'emploi (2^{ème} Partie)

Pour y voir plus clair dans la procédure du Congrès, le Rappel propose quelques éléments d'explication sur cette phase décisive dans l'orientation du Parti socialiste. Ce deuxième volet est consacré au rôle et au déroulement des deux Congrès - départemental et national - ainsi qu'à la désignation du Premier secrétaire national, fédéral et des secrétaires de section. Cet article est inspiré d'un brochure éditée par la Fédération du Finistère.

Les deux congrès

Avant le congrès national se tient le congrès fédéral, le 12 novembre.

Ce dernier permet de recueillir les votes exprimés dans la Fédération, de débattre des éventuels amendements proposés par les sections ou de résolutions d'intérêt départemental, de composer les instances fédérales (Conseil fédéral notamment) et de désigner les représentants au Congrès national.

Nul ne peut être candidat au Conseil fédéral s'il n'a pas au préalable soutenu publiquement une motion. Sous cette réserve, tous les adhérents peuvent déposer leur candidature.

La totalisation des voix se fait pour chaque motion. Le nombre de délégués au Congrès est réparti entre les motions à la proportionnelle à la plus forte moyenne en fonction du nombre de voix obtenues par chacune d'elles. Ces délégués sont choisis parmi les adhérents qui ont apporté leur soutien public à une motion.

Les représentants des motions réunis en assemblée de motion adoptent et ordonnent la liste de leurs candidats au Conseil fédéral, à la Commission des conflits et à la Commission de contrôle financier. Ces listes doivent être majorées de

50% pour constituer des listes complémentaires ayant vocation d'assurer les remplacements occasionnels ou définitifs des membres de ces instances élus au titre de leur motion.

L'établissement des listes d'élus titulaires et suppléants doit tendre au respect du principe de parité Hommes-Femmes à tous les degrés de l'organisation du Parti.

Au Mans, le débat s'engagera sur la base de la motion placée en tête par les adhérents. Il lui appartiendra de rechercher la synthèse qui ne fut pas possible lors du dépôt des textes afin de composer la majorité du parti. L'objectif est d'associer sur la base d'un accord politique le plus grand nombre de représentants des militants. Cette synthèse peut se faire entre les délégués de plu-

sions", qui prend en compte les amendements fédéraux et œuvre pour le rapprochement des points de vue. Rapport est fait ensuite devant les délégués du Congrès de ses travaux.

En absence de synthèse générale, la ligne défendue par la motion arrivée en tête devient la ligne du PS.

Le Congrès désigne ensuite le Conseil national sur la base de la proportionnelle des motions en fin de Congrès, avant le discours de clôture du Premier Secrétaire.

Les élections des secrétaires

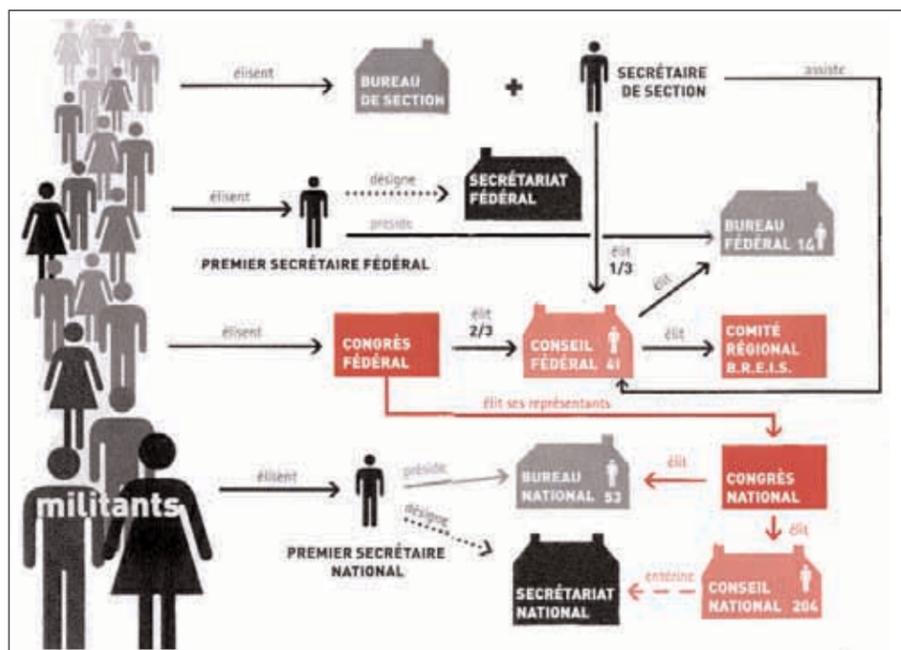
Pour toutes les sections, ces votes auront lieu le 1^{er} tour le jeudi 24 novembre et éventuellement pour le 2^{ème} tour le vendredi 25 novembre.

Il s'agira d'élire simultanément le

Premier secrétaire national, le Premier secrétaire fédéral et le Secrétaire de section.

Les candidats à ces fonctions doivent avoir soutenu publiquement une motion et avoir fait acte de candidature devant le congrès

fédéral pour le Premier secrétaire fédéral, et devant la section - après le dépouillement du vote sur les motions le 9 novembre - pour le Secrétaire de section.



sieurs ou de toutes les motions. Il s'agit soit d'une synthèse générale, soit d'une synthèse partielle.

Cette recherche est conduite au sein de la "Commission des résolu-

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php